



Bourses de collège pour l'année scolaire 2022-2023

publié le 13/09/2022

Descriptif :

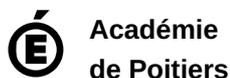
Campagne de bourses de collège du 01/09 au 20/10/2022

La demande de bourse de collège doit être faite du 1 septembre ou 20 octobre 2022 en vous connectant à Scolarité services avec votre compte EDUCONNECT (voir le flyer joint)

Si vous avez besoin d'aide pour effectuer votre demande, vous pouvez contacter le secrétariat du collège.

Document joint

 [bourses_22-23-13092022143335](#) (PDF de 574.5 ko)



**Académie
de Poitiers**

**Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.**